

L'Inf'Eau Authion est un bulletin-conseil hebdomadaire et gratuit à destination des irrigants du bassin de l'Authion pour optimiser la conduite de l'irrigation et l'adapter au contexte de la campagne. Il s'adresse de manière privilégiée aux producteurs de maïs grain ou ensilage, maïs semences, millet, haricot semences et chanvre semences. Il s'appuie sur un réseau de 20 sondes capacitatives réparties sur le bassin.

L'Essentiel de la semaine :

Les restrictions sur le bassin versant se maintiennent en ALERTE sur tout le val d'Authion (pompages et puits). Des pluies sont annoncées pour la fin de semaine. **Dorénavant seuls les prélèvements superficiels à partir du Lathan ne sont pas en restriction**

Eaux superficielles :

- 49 : **Mesure d'ALERTE RENFORCEE: Couasnon**
Mesure de VIGILANCE : Lathan
- 37 : **Mesure d'ALERTE (tours d'eau) : Changeon**

Eaux Souterraines :

- 49 : **Mesure d'ALERTE sur les zones d'alerte Authion Moyen, Authion Supérieur et Authion Alluvions**
- 37 : **Mesure d'ALERTE dans la bande des 200 mètres de part et d'autre du Changeon**

Météo

Météo des semaines passées

	Pluviométrie en mm		
	Semaine 19	Semaine 20	Semaine 21
Beaucouzé	0.1	12.3	0.2
Fontaine Guérin	0.2	4.8	6.2
St Mathurin sur Loire	0.2	8.7	0.2
St Martin de la Place	0.2	34.7	0.2

Source : Weather Mesures, Météo France

Prévisions météo à 7 jours (Beaucouzé)

	Jeudi 2/06	Vendredi 3/06	Samedi 4/06	Dimanche 5/06	Lundi 6/06	Mardi 7/05	Mercredi 8/05
Temps							
T° min / max (°C)	14/28	15/28	14/27	12/23	11/20	10/19	9/23
Pluie (mm)	0.6	6	13.7	0.3	0.3	0.6	0
ETP (mm)	5.7	5.1	3.9	4.2	2.3	3.8	4.6

Sources : Weather Mesures / MétéoCiel

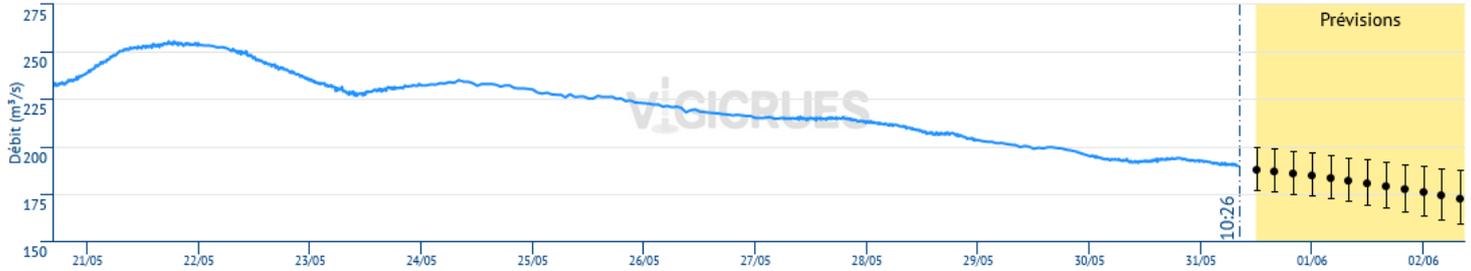
(icônes météo www.freepik.com)

Un temps nuageux est annoncé pour les 10 prochains jours avec quelques averses et un temps orageux vendredi après-midi. Les températures et l'évapotranspiration vont diminuer dans la semaine.

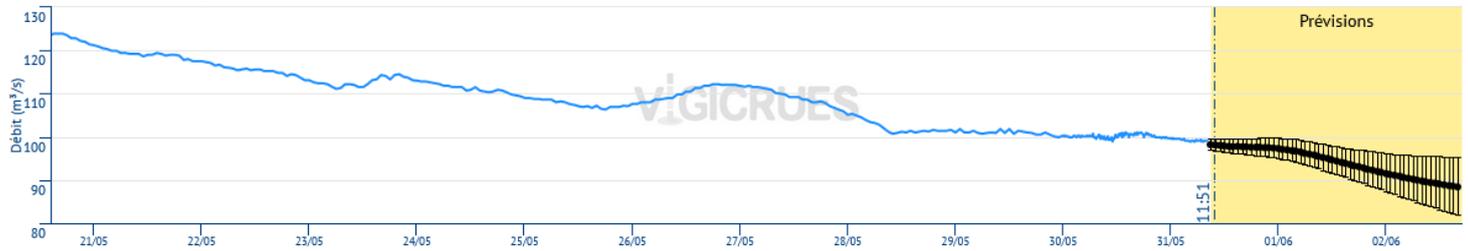
Situation des ressources en eau

Débit de la Loire

↳ Montjean-sur-Loire : Le débit de la Loire est passé sous 200 m³/s.



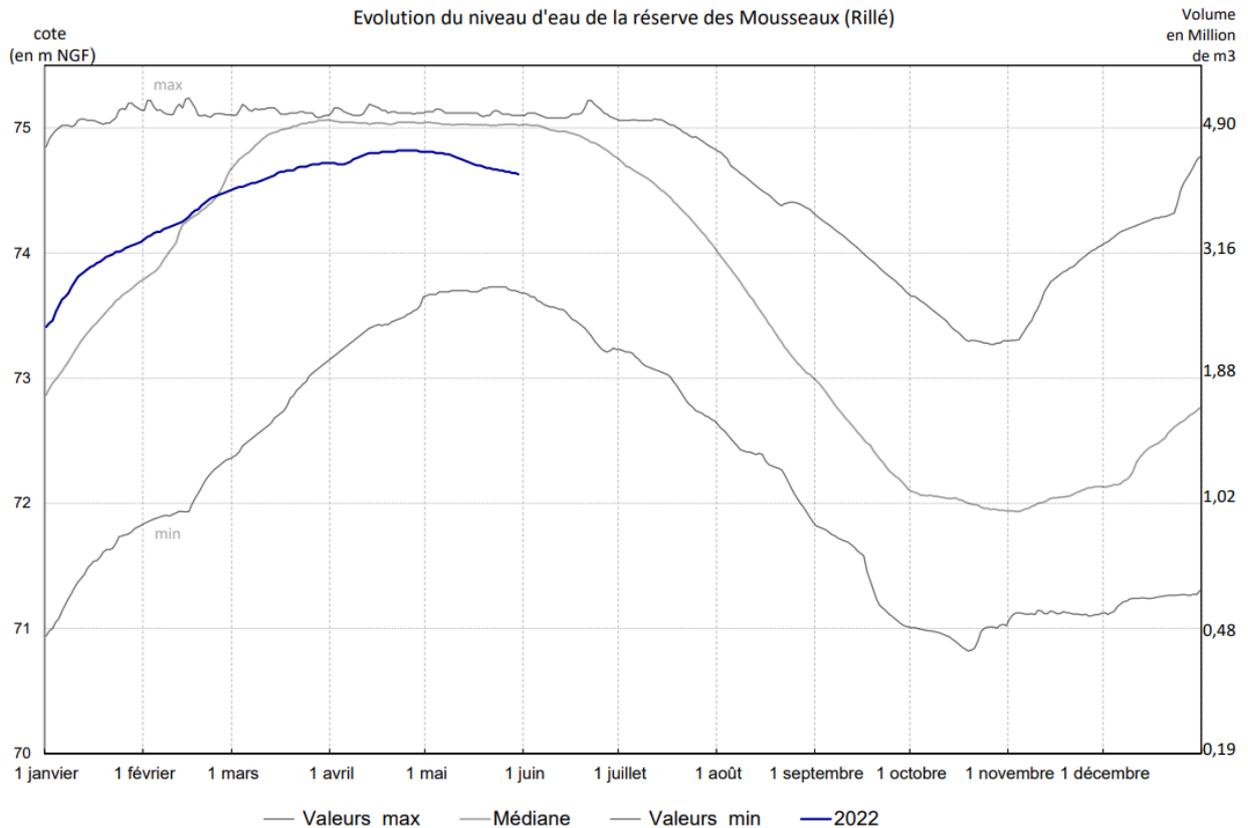
↳ Langeais :



Remplissage de la retenue des Mousseaux à Rillé au 30/05/2022

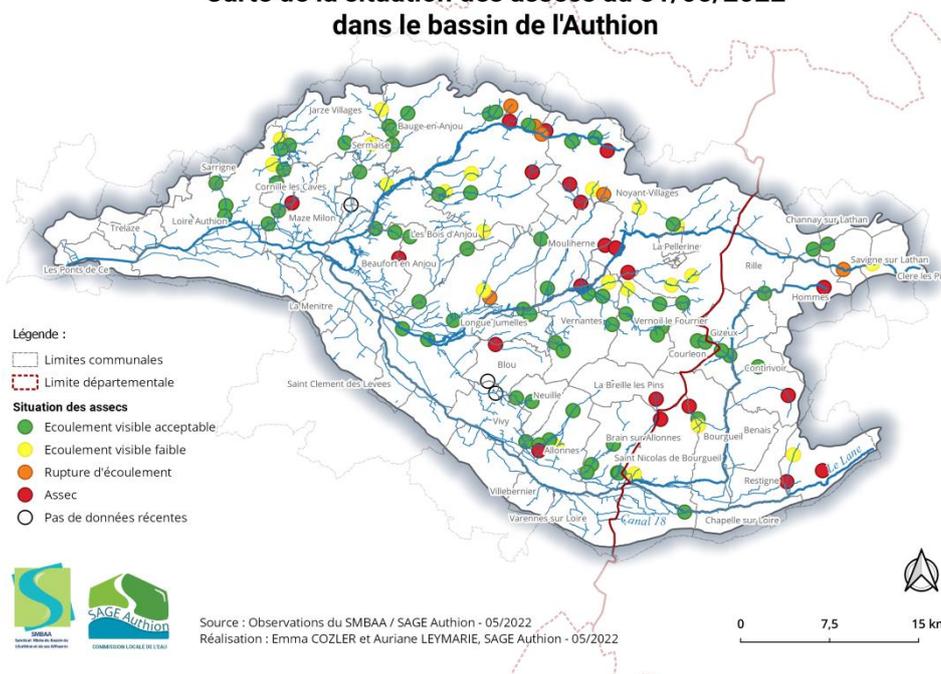
Volume total : 4,9 Mm³
Taux de remplissage : 84%

Volume de la retenue : 4,11 Mm³
Débit de soutien : 0,125 m³/s



Situation des assecs (SMBAA)

Carte de la situation des assecs au 31/05/2022 dans le bassin de l'Authion



Les écoulements superficiels sont impactés par les conditions actuelles et la situation continue à se dégrader. Sur les 115 points d'assec observés :

- 21 sont à sec,
- 6 présentent des ruptures d'écoulement,
- 21 montrent un écoulement visible faible,
- 67 ont un écoulement visible acceptable.

Eaux souterraines

21	L	M	M	J	V	S	D	Seuils de printemps			
								Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise
ZA souterraine hauteur en m NGF	23/05	24/05	25/05	26/05	27/05	28/05	29/05				
AUTHION-MOYEN 04553X0023F – cénomannien/sables	43,08	43,08	43,08	43,07	43,07	43,07	nc	43,31	43,26	42,59	
AUTHION SUPERIEUR 04248X0022/P – séné-turonien	67,39	67,36	67,33	67,32	67,33	67,35	67,37	68,21	68,14	67,12	
	25/05	26/05	27/05	28/05	29/05	30/05	31/05				
AUTHION ALLUVIONS Seuil calé sur la station de Montjean/Loire	226	219	215	208	200	nc	nc	nc	290	127	

Source : DDT49-BRGM

Restriction d'irrigation / Mesures de gestion

VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Autolimitation des prélèvements	Interdiction d'irrigation de 10h à 20h sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10h à 20h	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation Interdiction de remplissage plans d'eau

Cultures sensibles : arrosage des plantes sous serres, en containers, rosiers, tabac, bassinage des semis et arrosage des jeunes plants

Techniques économes = irrigation au goutte-à-goutte et micro-aspiration

Non concernés = réserves collinaires déconnectées

Mesures réglementaires en vigueur au 01/06/2022 par Zone d'Alerte :

- ↪ **Eaux superficielles :**
 - **49 : Mesure d'ALERTE RENFORCEE: Couasnon**
Mesure de VIGILANCE : Lathan
 - **37 : Mesure d'ALERTE (tours d'eau) : Changeon**
- ↪ **Eaux Souterraines :**
 - **49 : Mesure d'ALERTE sur les zones d'alerte Authion Moyen et Authion Supérieur et Authion Alluvions**
 - **37 : Mesure d'ALERTE dans la bande des 200 mètres de part et d'autre du Changeon**

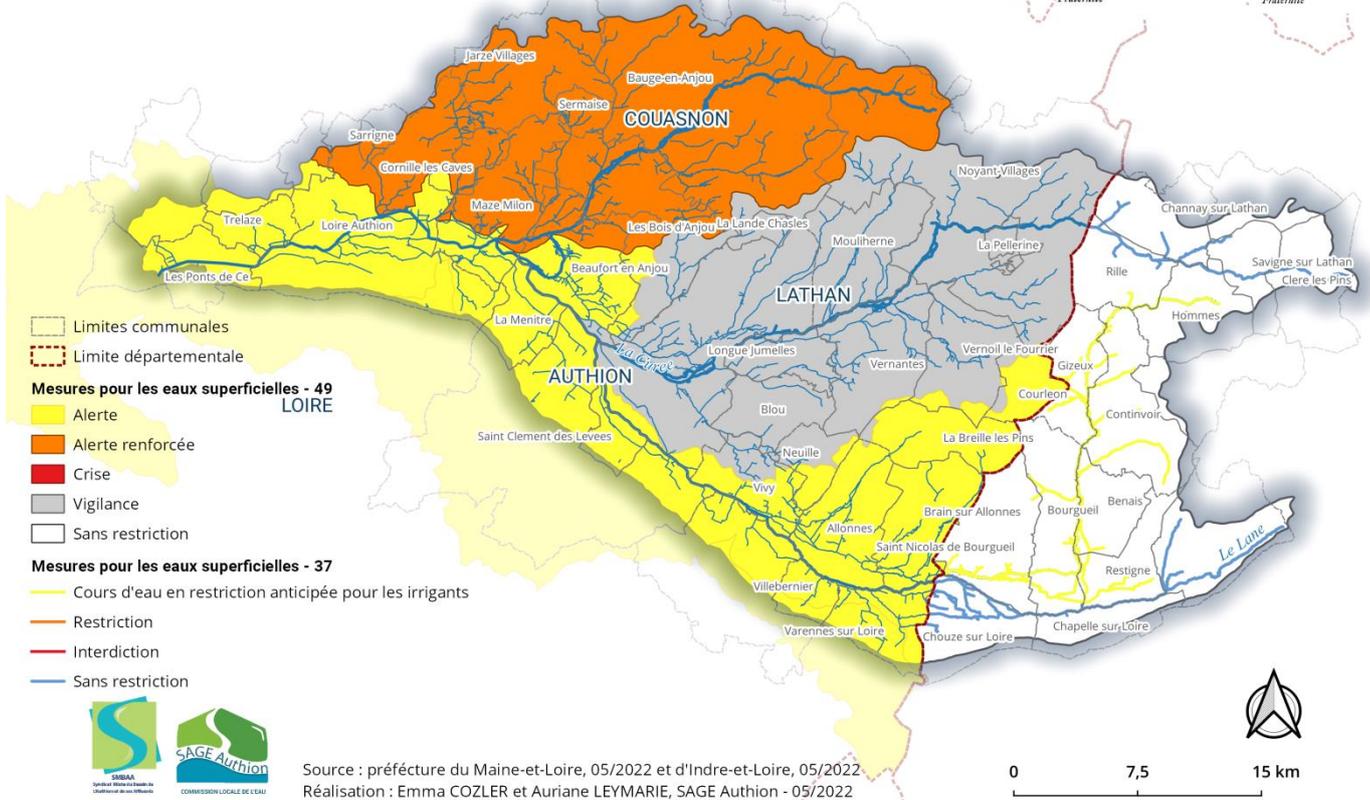
Dans les zones en ALERTE, les cultures sensibles (en containers, sous abri, jeunes plants et bassinage des semis) ou irriguées par des techniques économes (goutte-à-goutte / micro-aspiration) peuvent continuer d'être irriguées dans la mesure du strict nécessaire.

Sont affichées les mesures de restrictions en vigueur au moment de l'édition du bulletin. La CAPdL ne serait être tenue responsable d'une modification survenue à une date ultérieure à sa parution. Les mesures en vigueur peuvent être consultées sur le site de la Préfecture de Maine et Loire <http://www.maine-et-loire.gouv.fr/les-bassins-du-departement-a8063.html>

Pas sûr de la mesure qui vous concerne ?

- ↪ **Vérifiez directement dans votre espace [Irrig'Eau](#) le zonage auquel sont rattachés vos points de prélèvement et le niveau de restriction qui s'y applique (Vigilance, Alerte, Alerte Renforcée, Crise)**
- ↪ **OU Vérifiez le zonage superficiel ou souterrain qui concerne votre point de prélèvement sur la carte en ligne : <https://carto2.geo-ide.din.developpement-durable.gouv.fr/frontoffice/?map=8f3ad6c3-a13c-4bb0-8dca-a00f4e852b86> et regardez le niveau de restriction qui s'y applique**
- ↪ **Appliquez les dispositions associées dans le Plan d'Alerte (en vérifiant les usages non concernés)**

Carte des arrêtés du 31 mai 2022 (Maine-et-Loire) et du 5 mai 2022 (Indre-et-Loire) - Zones d'alerte pour les eaux superficielles



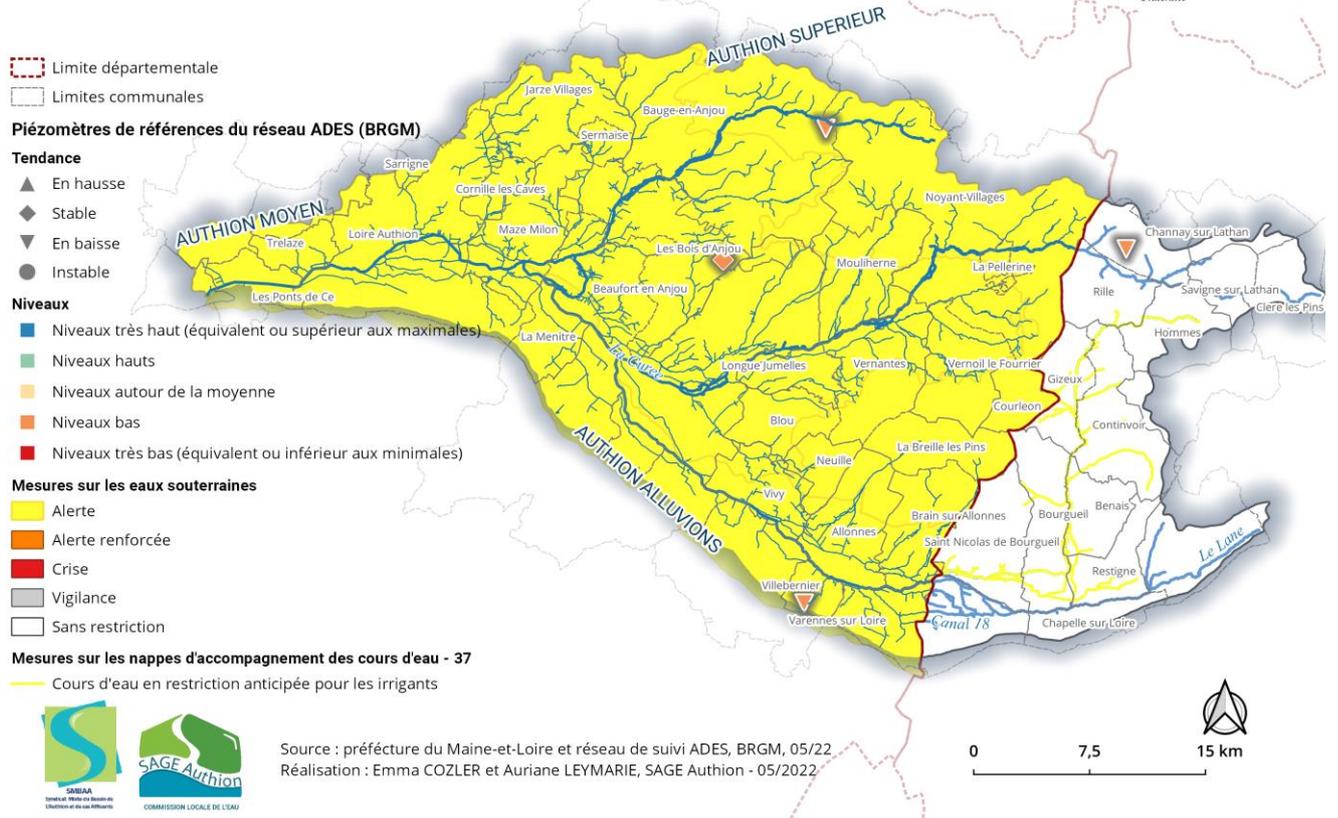
- Limites communales
- Limite départementale
- Mesures pour les eaux superficielles - 49 LOIRE**
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise
- Vigilance
- Sans restriction

- Mesures pour les eaux superficielles - 37**
- Cours d'eau en restriction anticipée pour les irrigants
- Restriction
- Interdiction
- Sans restriction



Source : préfecture du Maine-et-Loire, 05/2022 et d'Indre-et-Loire, 05/2022
Réalisation : Emma COZLER et Auriane LEYMARIE, SAGE Authion - 05/2022

Carte des arrêtés du 31 mai 2022 - zones d'alerte pour les eaux souterraines et situation des piézomètres de référence



- Limite départementale
- Limites communales
- Piezomètres de références du réseau ADES (BRGM)**
- Tendance**
- ▲ En hausse
- ◆ Stable
- ▼ En baisse
- Instable
- Niveaux**
- Niveaux très haut (équivalent ou supérieur aux maximales)
- Niveaux hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux bas
- Niveaux très bas (équivalent ou inférieur aux minimales)

- Mesures sur les eaux souterraines**
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise
- Vigilance
- Sans restriction
- Mesures sur les nappes d'accompagnement des cours d'eau - 37**
- Cours d'eau en restriction anticipée pour les irrigants



Source : préfecture du Maine-et-Loire et réseau de suivi ADES, BRGM, 05/22
Réalisation : Emma COZLER et Auriane LEYMARIE, SAGE Authion - 05/2022



1^{er} Juin = Relevé d'index des compteurs et saisie dans Irrig'Eau



Visualiser sur Irrig'eau les restrictions qui s'appliquent à mes points de prélèvement

➡ Sur la page « Relevé des points de prélèvement »

Le statut de chaque point est détaillé dans le tableau récapitulatif des points de prélèvement et le **Plan d'Alerte** rappelé en-dessous avec une correspondance du code couleur :

Menu principal

- Accueil
- Informations restrictions Authion
- Relevé des points de prélèvement**
- Demande de volume

Connexion

Bonjour, [nom]

Déconnexion

Liste des Points de prélèvement de [nom]

Nombre de point de prélèvement : 2

Identifiant	Id Prise d'eau	Lieu dit	Commune	Nature Ressource	Origine Ressource	Unité de gestion	Zonage restriction	Restriction
PP49201128	250		GENNES VAL DE LOIRE	Cours d'eau	Eaux sup. réalimentées	Val d'Authion moyen	ESU - AUTHION ESU	● R
PP49201129	251		GENNES VAL DE LOIRE	Retenue	Nappe alluviale	Val d'Authion moyen	ESO - AUTHION ALLUVIONS	● R

◀ - 1 / 1 - ▶

Plan d'alerte

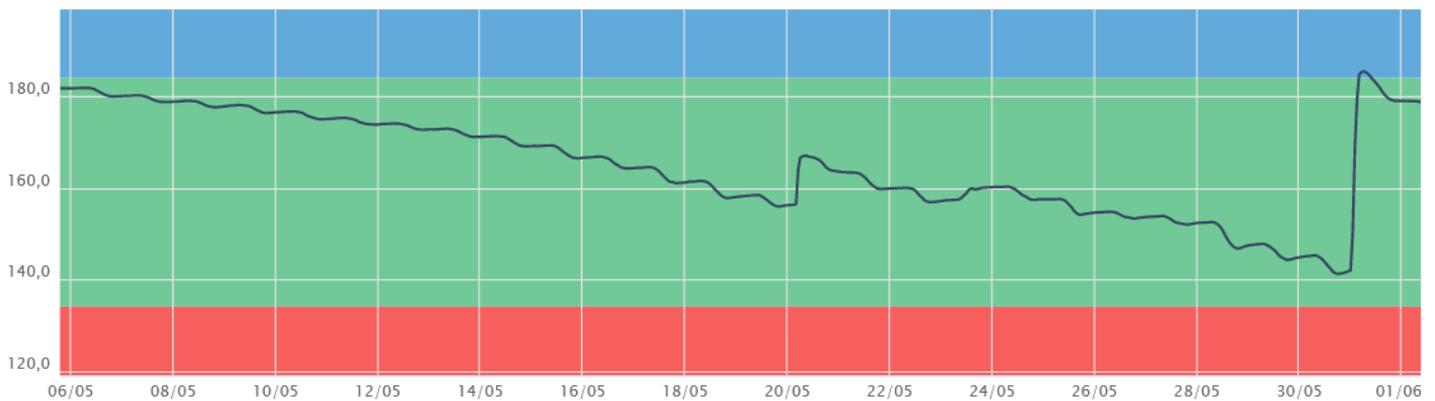
VIGILANCE	ALERTE	ALERTE RENFORCEE	CRISE
Auto-limitation des prélèvements	Interdiction d'irrigation de 10H à 20H sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau sauf à usage d'irrigation de 10H à 20H	Interdiction totale d'irrigation sauf cultures sensibles et techniques économes Interdiction de remplissage plans d'eau	Interdiction totale d'irrigation Interdiction de remplissage plans d'eau

Inf'Eau Maïs Grain et ensilage

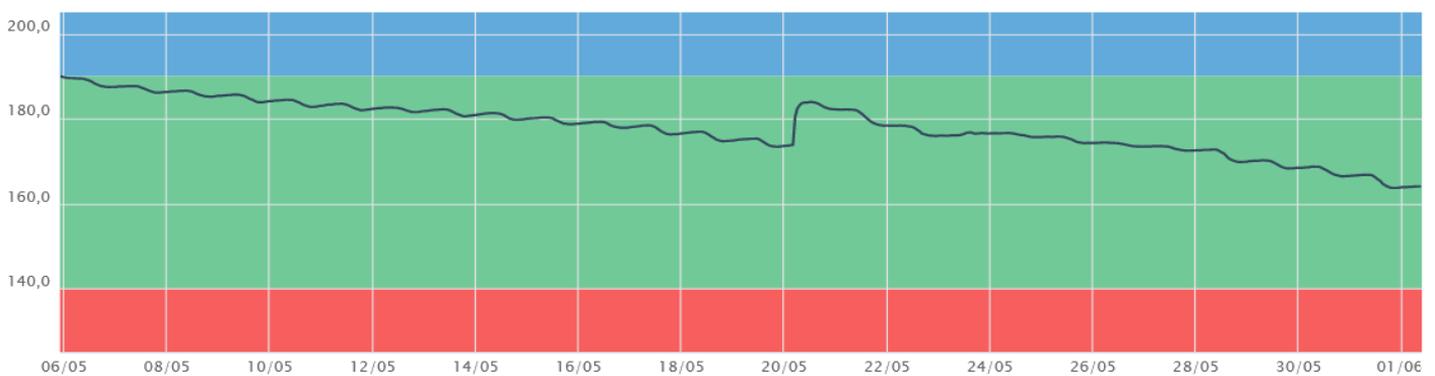
Stade de la culture : Les semis ont été très échelonnés en fonction de la fraîcheur des terrains suite aux pluies très hétérogènes. Les parcelles de maïs sont entre les stades 2 feuilles et début d'élongation de la tige pour les premiers semis. Les précipitations connues localement la semaine dernière ont profité au développement des maïs.

Etat de la réserve hydrique :

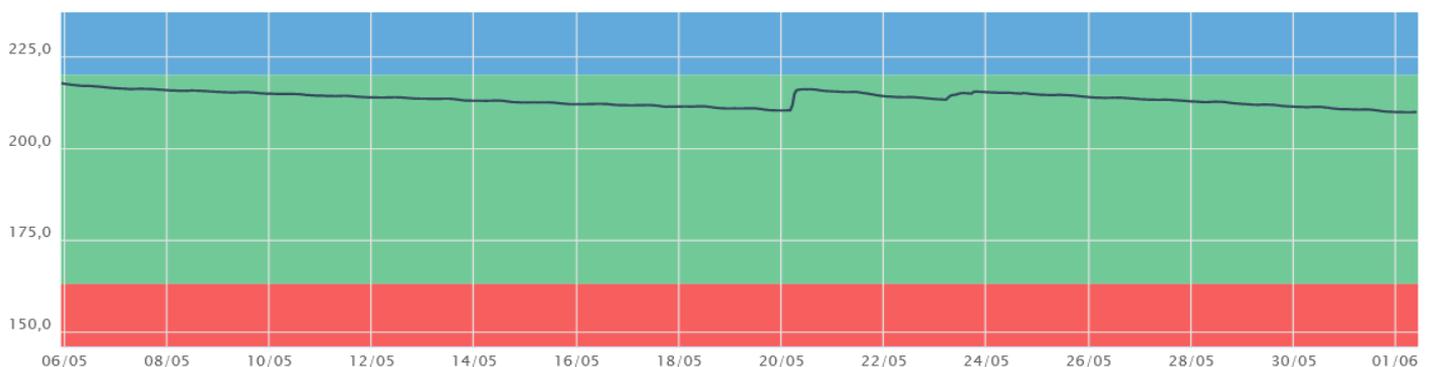
En lien avec l'étalement des semis et des stades, l'hétérogénéité des types de sols et des pluies récentes, les niveaux de consommation des RFU sont très variables :



Exemple 1 (Fontaine Guérin) : Sol sableux, RFU 50 mm, semis du 24/03/2022, indice 430, aujourd'hui au stade LPT enracinement à 50cm – (Irrigation dans la nuit du 30 au 31/05)



Exemple 2 (Vernantes): Sol sableux, RFU 50 mm, semis du 15/04/2022, enracinement à 30cm



Exemple 3 (Channay sur Lathan): Sol argilo-calcaire RFU 60 mm, semis du 10/04/2022, enracinement à 20cm

Conseil au démarrage de l'irrigation pour le maïs grain-ensilage :

- ↪ **Dans la majorité des cas, il est encore trop tôt pour démarrer l'irrigation des maïs.**
- ↪ **Les configurations qui peuvent justifier à ce stade un démarrage précoce de l'irrigation sont assez peu fréquentes et regroupent les conditions cumulées suivantes (exemple 1) :**
 - **Des semis précoces (fin mars – tout début avril) et l'atteinte du stade 10 feuilles,**
 - **Des sols sableux ou superficiels, à faible RU (<50mm), dont les RU sont totalement épuisées,**
 - **L'absence de pluie efficace (> 20 mm) depuis 2 semaines,**
 - **Dose maximum : 25 à 30 mm**
- ↪ **Dans les autres cas (exemples 2 et 3), il est conseillé d'attendre que le maïs atteigne le stade 10 feuilles et de voir comment se concrétisent les précipitations annoncées pour cette fin de semaine.**

Ces recommandations sont à adapter selon la durée de votre tour d'eau, vos contraintes (débit, volume disponible...) et l'observation de vos parcelles.

Inf'Eau Maïs Semences

Stade de la culture : Les premiers semis du 25 avril sont au stade 9-10 feuilles. Il reste des parcelles où les derniers géniteurs sont en cours de semis.

Etat de la réserve hydrique : l'apport d'eau suffit tout juste à compenser les consommations hebdomadaires. Les réserves hydriques (RFU) de tous les sols sont épuisées et les ETP restent sur des niveaux élevés jusqu'à la fin de semaine (4 à 5 mm/j). Le retour d'un temps orageux est annoncé pour la fin semaine, accompagné de températures plus douces.

Stratégie et conseil d'irrigation :

La réflexion des apports d'eau se fera en fonction des pluies de la fin de la semaine :

- ↪ **Pour les parcelles arrivant à 10 feuilles, un apport d'eau (25 mm en sols séchants et 30 mm en sols moyens à profonds) est conseillé sur la fin de semaine-début de semaine prochaine s'il n'y a pas de pluies significatives (20 mm mini).**
- ↪ **Parcelles à 6-7 feuilles :**
 - Si l'ensemble des semis est bien levé, laisser passer l'épisode orageux de la fin de semaine avant de décider d'un apport d'eau ;
 - Si la parcelle est hétérogène, un apport d'eau est conseillé pour essayer d'homogénéiser la parcelle
- ↪ **Pour les parcelles où les derniers semis de géniteurs sont en cours, ne pas attendre la pluie pour faire lever chaque semis. Faire un apport d'eau de 20 mm minimum.**
- ↪ **IMPORTANT :** Pour les levées hétérogènes, pensez à vérifier l'état hydrique des zones mal levées ainsi que le matériel d'irrigation.

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire – Site d'Angers
14 avenue Jean Joxé CS 80646
49006 ANGERS
Tél. 02 41.96.75.00

Rédaction : L. TALBI ; A. CHAIGNEAU
Comité de relecture : A. CHAIGNEAU. A. LEYMARIE
Reproduction interdite

Avec le soutien financier de :



Retrouvez l'Inf'Eau Authion chaque mercredi sur <https://bit.ly/InfEau>